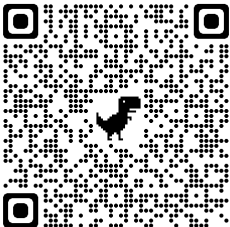
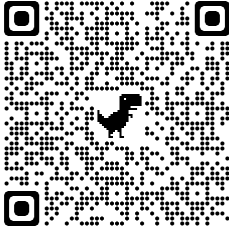


Nom de l'élève

Groupe

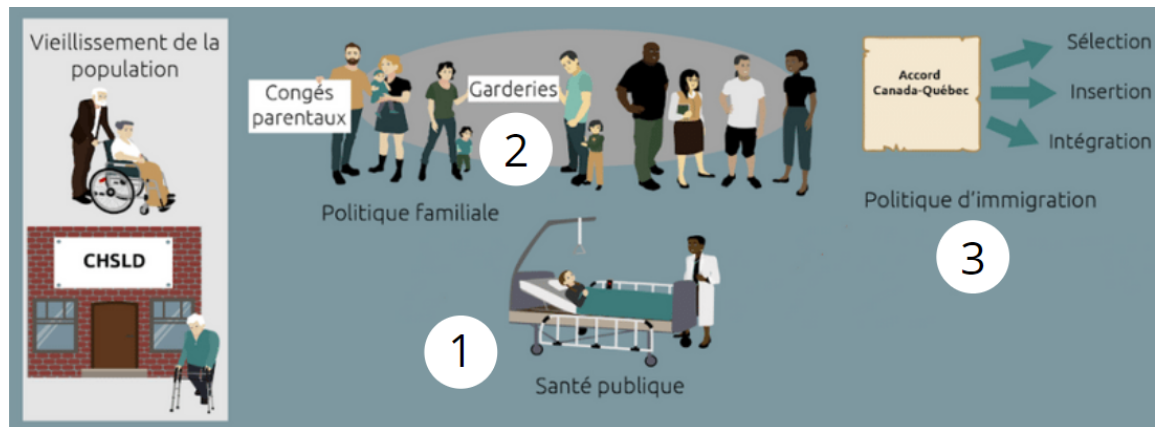


Site web	Opérations intellectuelles	Révision du contenu	Badge à collectionner
histoire.recitus.qc.ca	Situer dans le temps	La population et la culture	Tableau des badges
			

En résumé

L'évolution sociodémographique

Explique comment les éléments suivants sont liés au vieillissement de la population et appuie ta réponse par un exemple.



#	Élément	Liens avec le vieillissement de la population	Exemples
1	La santé publique		Par exemple, les experts prévoient que le nombre de personnes nécessitant des soins de longue durée doublera entre 2006 et 2031.
2	La politique familiale		
3	La politique d'immigration	L'accueil de nouveaux arrivants permet d'augmenter le nombre de travailleurs et compenser le grand nombre de départs à la retraite.	

La question linguistique

Détermine l'impact des lois linguistiques québécoises sur l'affichage commercial.

	Elle oblige l'affichage commercial exclusivement en français.
Loi 178	À la suite de l'invalidation de certaines dispositions de la Charte de la langue française, le gouvernement Bourassa adopte la loi 178 qui maintient l'affichage unilingue à l'extérieur des commerces. Elle permet cependant l'affichage bilingue à l'intérieur, à condition que le français soit prédominant.

L'ère de l'information

Indique si les affirmations sont antérieures ou postérieures à l'ère de l'information.

Banque d'affirmations	
A. Des chaînes spécialisées diffusent de l'information en continu. B. Des journaux et des émissions de radio présentent les nouvelles quotidiennes. C. La culture de masse est principalement consommée dans des lieux comme les théâtres, les cinémas et les cabarets. D. Grâce à l'avènement de l'Internet, des plateformes offrent du contenu numérique comme de la musique et des films. E. L'utilisation généralisée des médias sociaux surexpose l'utilisateur à une infinité d'informations, parfois fausses. F. Il existe un décalage entre l'évènement et le moment où l'information est rapportée à la population.	

Avant	Ère de l'information	Après

Questions avec documents

Question 1 (mettre en relation des faits)

Les **documents 1 à 3** peuvent t'aider à comprendre le phénomène du vieillissement de la population.

- Identifie le document qui illustre le vieillissement de la population.
- Identifie les documents qui présentent les causes de ce phénomène.
- Explique ces causes.

Document qui illustre le vieillissement de la population :

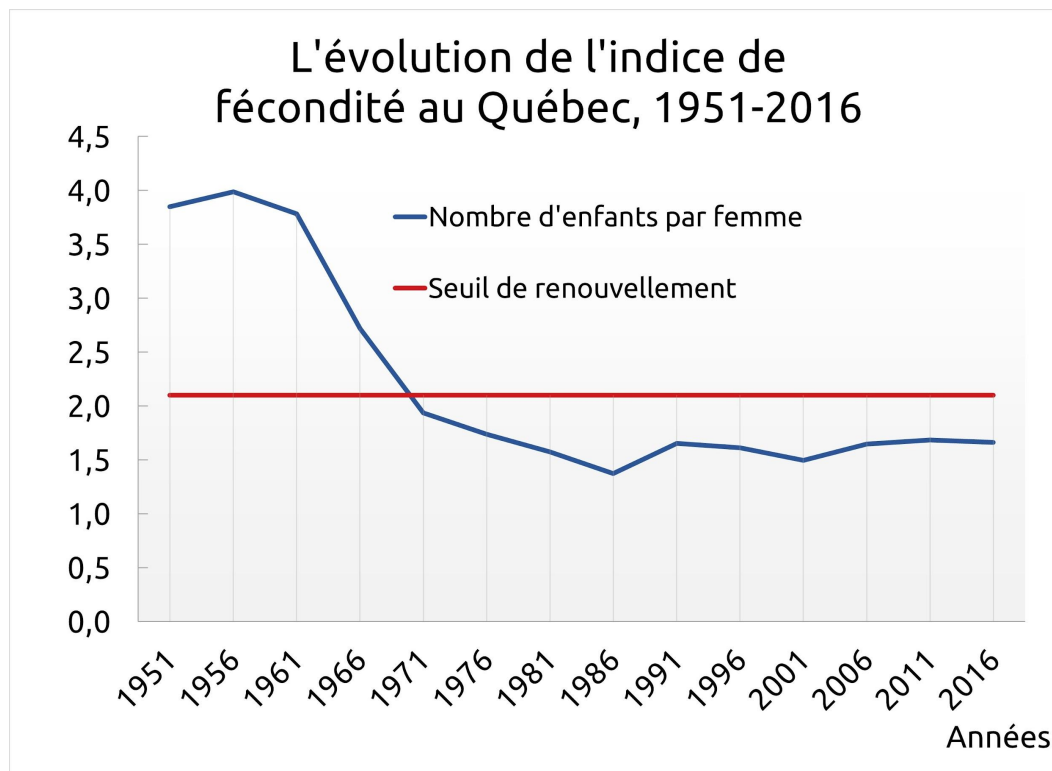
Causes du vieillissement de la population	Explications
Document :	
Document :	

Document 1 : L'espérance de vie à la naissance au Québec de 1975 à 2020

Années	Espérance de vie (années vécues)		
	Hommes	Femmes	Sexes réunis
1990	73,6	80,6	77,2
1995	74,5	80,9	77,8
2000	76,2	81,9	79,2
2005	78,0	82,8	80,5
2010	79,4	83,7	81,6
2015	80,5	84,2	82,4
2020	80,6	84,0	82,3

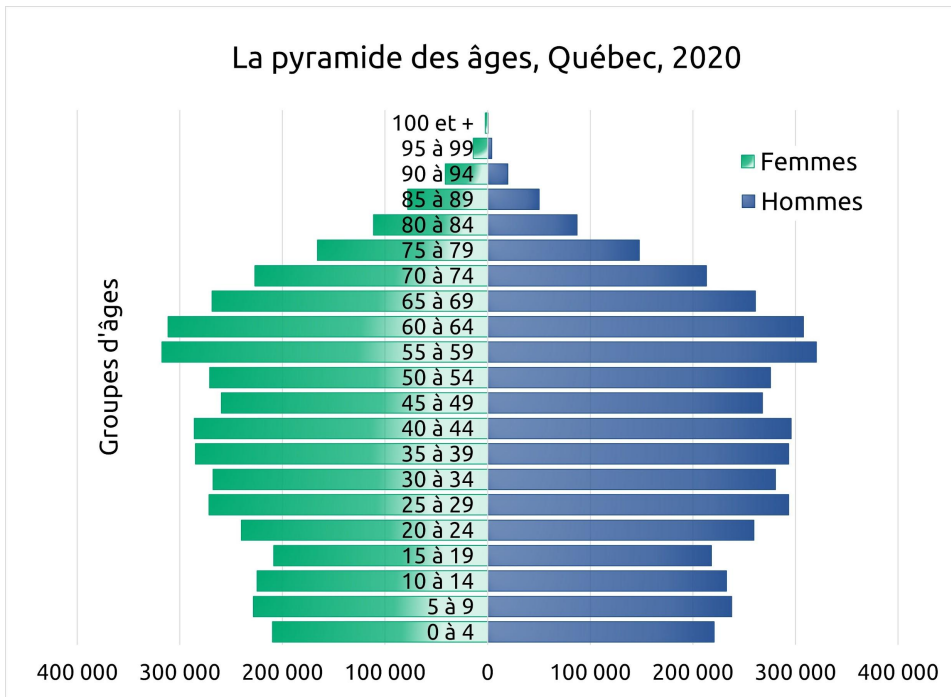
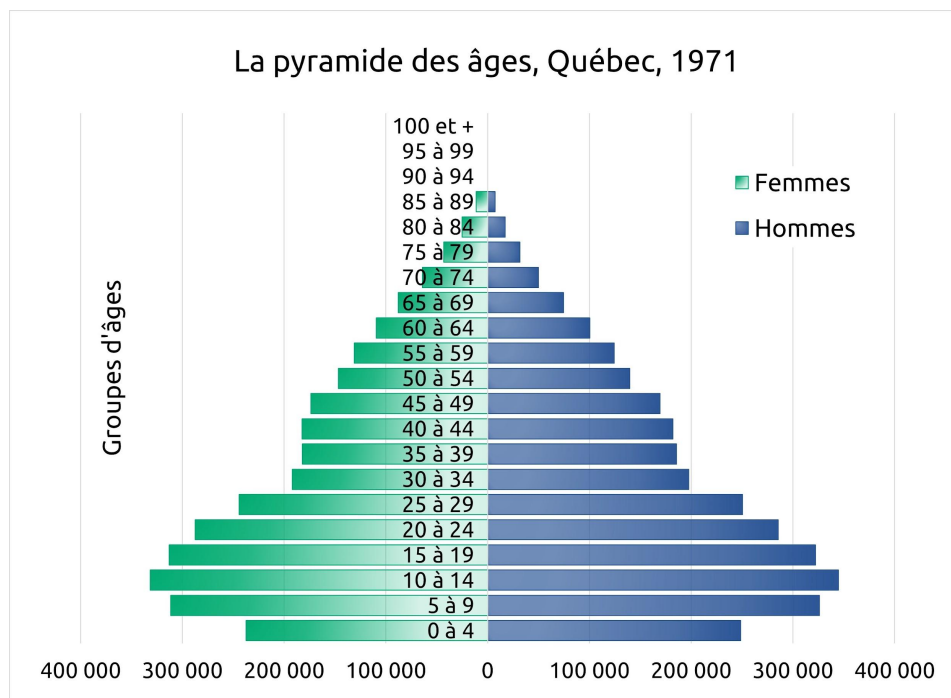
Source des données : Institut de la statistique du Québec, « Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec », Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, dernière mise à jour le 3 mars 2021, page consultée le 26 mars 2021.

Document 2



Source des données : Cirano, « Évolution de l'indice synthétique de fécondité », [Le portail d'information sur l'économie du Québec aujourd'hui](#), dernière mise à jour le 5 février 2021, page consultée le 4 mars 2021.

Document 3



Sources des données : Statistique Canada, « Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe », [Statistique Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-621-x/2021001/article/00001-eng.htm), dernière mise à jour le 31 mars 2021, page consultée le 31 mars 2021.

Question 2 (dégager des différences et des similitudes)

Les **documents 4 et 5** présentent les jugements de deux tribunaux sur un enjeu politique lié à la religion. Sur quel point précis les acteurs sont-ils en accord?

Point sur lequel les acteurs sont en accord :

Document 4 : Extrait d'un article publié en 2011 sur un jugement du Tribunal des droits de la personne

« [...] une municipalité ne peut pas favoriser une religion au détriment d'une autre, écrit encore la juge. La récitation de la prière ne respecte pas cette neutralité et compromet le droit à la liberté de conscience [d'un citoyen]. »

Source : Patrick Lagacé, « Jésus de Saguenay », *La Presse*, 17 février 2011, en ligne sur [La Presse](#).

Document 5 : Extrait d'un article publié en 2015 sur un jugement de la Cour suprême du Canada

« Selon [les juges], la prière crée une distinction, une exclusion et une préférence fondée sur la religion qui a pour effet de compromettre le droit [d'un citoyen] à l'exercice de sa liberté de conscience et de religion. »

Source : Radio-Canada, « La Cour suprême du Canada dit non à la prière au conseil municipal de Saguenay », *Radio-Canada*, 14 avril 2015, en ligne sur [Société Radio-Canada](#).

Question 3 (établir des liens de causalité)

À l'aide des **documents 6 à 8**, explique comment des changements technologiques et culturels amènent le gouvernement provincial à encadrer les services numériques.

Réponds à la question en précisant les éléments ci-dessous et en les liant entre eux.

- Un changement technologique dans les habitudes de consommation de la culture à partir de 2010
- Un enjeu pour l'économie et la culture québécoises
- Une intervention du gouvernement québécois

Explications

Document 6 : Extrait d'un article de journal publié en 2017

« [L'avocate et politicienne Marwah Rizqy] rappelle quelques constats fondamentaux : le Canada est parfaitement souverain en matière de fiscalité sur son territoire; la fourniture d'un service est taxable; et pour forcer une compagnie offrant un service au pays, même à partir de l'étranger, il suffit de légiférer [...]. "On ne peut pas se permettre de dérouler le tapis rouge à une multinationale américaine [comme Netflix], surtout dans le contexte actuel où les Américains attaquent l'économie, particulièrement celle du Québec [...]." »

Source : Stéphane Baillargeon, « Le Canada renonce-t-il à sa souveraineté culturelle devant Netflix? », *Le Devoir*, 30 septembre 2017, en ligne sur [Le Devoir](#).

Document 7 : Extrait d'un article de journal publié en 2019

« Obligatoire depuis le 1er janvier, l'inscription au registre mis sur pied par Québec force les entreprises étrangères vendant des services numériques à facturer la TVQ [taxe de vente du Québec], [...]. Toutes les grandes entreprises visées, les Netflix, Spotify, Apple, Amazon, Facebook et Google, facturent la taxe de vente québécoise à leurs clients. [...]

L'intention de cette loi annoncée dans le dernier budget [du ministre des finances] en mars 2018 "n'est pas de freiner l'économie numérique, mais d'assurer l'équité fiscale et une concurrence loyale pour nos entreprises", précise-t-il. »

Source : Karim Benessaïeh, « La "taxe Netflix" a rapporté deux fois plus que prévu à Québec », *La Presse*, 1 mai 2019, en ligne sur [La Presse](#).

Document 8 : Extrait d'une étude universitaire sur Netflix

« Bien que sa plateforme numérique soit disponible au Canada uniquement depuis 2010, Netflix est en activité depuis 1997 en Californie d'abord sous la forme d'une boutique électronique de location de DVD livrés à domicile par service postal. [...]

Au Canada, on estime que l'entreprise possède environ 6 millions d'abonnés. Netflix compte à présent 118 millions d'abonnés partout dans le monde, une croissance de 392 % sur une période de six ans. »

Source : Hélène Aucoin, *L'irruption de Netflix sur le marché canadien : la réponse du gouvernement canadien*, Mémoire de maîtrise (communication), Université du Québec à Montréal, 2019, p. 10, en ligne sur [Archipel UQAM](http://archipel.uqam.ca).

Question 4 (établir des faits)

Au Québec, entre 2012 et 2016, la proportion de la population branchée à Internet augmente, mais ce service n'est pas accessible à tous. Indique deux facteurs qui limitent le branchement à l'Internet. Justifie ta réponse à l'aide des documents.

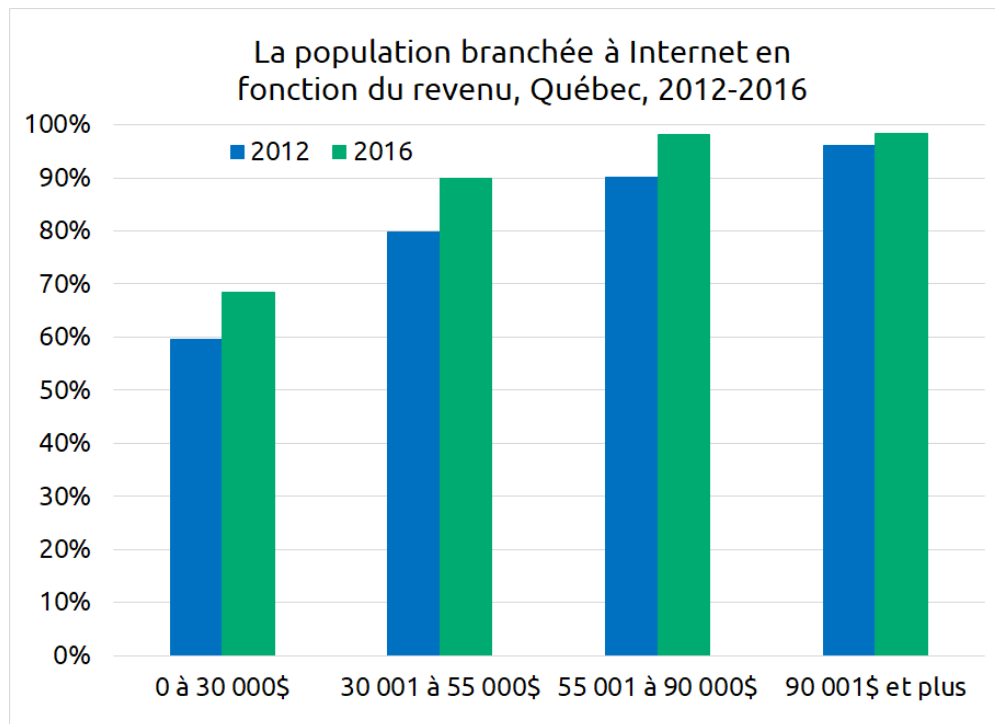
Facteur 1	
Facteur 2	

Document 9 : Extrait d'un rapport de l'Institut de la statistique du Québec publié en 2016

« Les ménages vivant dans [les régions métropolitaines] (90,2%) sont significativement plus branchés que ceux vivant hors [des régions métropolitaines] (84,0%). Même constat en 2012 : les trois quarts des ménages situés hors des [régions métropolitaines] avaient une connexion Internet (75,8%), alors que les ménages vivant en milieu urbain affichaient un taux de branchement de 84,2%. »

Source : Marianne Bernier, « L'accès des ménages à Internet en 2016 », *Science, technologie et innovation en bref*, novembre 2017, p. 3, en ligne sur [Institut de la statistique du Québec](http://www.institut-statistique-quebec.ca).

Document 10



Source des données : Marianne Bernier, « L'accès des ménages à Internet en 2016 », *Science, technologie et innovation en bref*, novembre 2017, p. 2, en ligne sur [Institut de la statistique du Québec](http://www.institut-statistique-quebec.ca).